



Conditions de vie des Roms: logement précaire et santé

Synthèse

Introduction

Les conditions de vie des Roms sont nettement moins favorables que celles du reste de la population. Ces derniers vivent souvent dans des logements précaires situés dans des zones de ségrégation sans accès aux services de base. De mauvaises conditions de logement ont également des conséquences négatives sur la santé des Roms, qui risquent davantage de développer un handicap, de contracter des maladies chroniques et de présenter des problèmes de surpoids. La promiscuité est associée à des problèmes de santé, des troubles psychologiques, la tuberculose, des infections respiratoires ainsi qu'à un risque accru d'incendies et d'accidents domestiques. En outre, les conditions de logement précaires, qui nuisent à la santé et au sentiment de sécurité, augmentent le risque d'accidents domestiques.

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) a procédé à une révision de la littérature spécialisée ainsi qu'à une seconde analyse des données issues d'enquêtes afin d'obtenir un aperçu des conditions de logement et de santé des Roms et de l'interdépendance entre ces deux domaines. Cette analyse repose sur des données provenant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS) et de l'enquête de l'Union européenne sur les conditions de santé des Roms (EU Roma Health Survey).

Contexte politique

Actuellement, la demande de données concernant les conditions de vie des Roms à l'échelon européen se fait de plus en plus ressentir. Cet intérêt pour un recueil accru d'informations sur cette communauté est en partie lié à l'expulsion des Roms hors de France et d'Italie, suivie de leur rapatriement en Roumanie et en Bulgarie en 2010. Dans une résolution adoptée en mars 2011, le Parlement européen a invité la Commission à adopter une stratégie de l'Union européenne sur l'intégration des Roms tout en soulignant l'importance de développer des indicateurs de suivi et d'encourager à étendre les indicateurs de Laeken

aux unités statistiques et administratives les plus petites.

Ces demandes de données supplémentaires s'inscrivent également dans le cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms. Ce cadre comprend des objectifs concernant l'accès à l'éducation, l'emploi, les soins de santé et le logement, qui doivent s'appuyer sur «des indicateurs communs, comparables et fiables». Dans ce contexte, les États membres sont invités à recenser les microrégions désavantagées ou les quartiers frappés de ségrégation ainsi qu'à recourir à des méthodes de suivi efficaces afin d'évaluer l'impact des politiques d'intégration des Roms.

La collecte de données sur les conditions de vie des groupes ethniques s'avère toutefois compliquée, étant donné que les données de recensement sont souvent obsolètes ou ne sont pas ventilées par origine ethnique. Pour ce qui est des enquêtes, il est difficile de recueillir un grand nombre d'informations sur des minorités en raison de la taille de l'échantillon, tandis que dans le cas des enquêtes ciblées, il n'est pas possible de comparer la situation des Roms à celle du reste de la population.

Principales conclusions

Accès aux formes d'installations sanitaires

Le manque d'accès à des formes d'installations sanitaires améliorées (toilettes, baignoires ou douches intérieures) est l'un des principaux problèmes auxquels les Roms sont confrontés dans le domaine du logement. En moyenne, il a été constaté que 62 % des Roms n'avaient pas accès à ces formes d'installations sanitaires, contre 31 % de la population majoritaire vivant dans des zones de ségrégation. En termes relatifs, les Roms qui habitent en Bulgarie semblent beaucoup plus défavorisés que les populations majoritaires vivant à proximité. Les Roms avaient par exemple trois fois plus de risques de ne pas avoir accès à des formes d'installations sanitaires améliorées. Par ailleurs, ils risquaient presque huit fois plus de vivre dans des logements

précaires tels que des cabanes et autres bâtiments délabrés.

Logements surpeuplés

Un autre problème majeur est le surpeuplement très marqué, notamment après des réinstallations découlant d'expulsions forcées. C'est en Slovaquie et en Hongrie que la situation semble être la plus grave: dans ces pays, les Roms vivent en moyenne à deux par pièce. Or, les personnes vivant dans des habitats surpeuplés sont exposées à de nombreux problèmes de santé ainsi qu'à un risque accru d'incendies et d'accidents domestiques.

Ségrégation dans les villes

Dans les villes, la plupart des Roms vivent dans des zones de ségrégation. La ségrégation peut servir de stratégie d'adaptation qui s'appuie sur des liens et des réseaux communautaires pour combler un vide dans la fourniture de services de base. Cependant, même s'il s'agit d'une stratégie d'adaptation, la ségrégation demeure une solution ad hoc, étant donné qu'elle accroît la vulnérabilité au travers de l'isolement et de la concentration de groupes vulnérables. La ségrégation isole les Roms en les empêchant d'accéder aux services de soins de santé, à l'emploi et à l'éducation et de nouer des contacts avec le reste de la société.

Conséquences de la qualité du logement sur la santé

Les logements situés dans ces zones de ségrégation sont souvent de piètre qualité. L'analyse des données révèle que les Roms vivant dans des logements précaires sont plus susceptibles de s'auto-déclarer comme étant dans un mauvais état de santé général et souffrant de maladies mentales. Les Roms qui habitent des logements insalubres sont également exposés à un risque plus élevé d'accidents domestiques et de problèmes liés à la drogue.

En outre, l'absence de logement convenable peut nuire à la santé car elle peut servir de prétexte pour justifier des discriminations dans les services de soins de santé. Par exemple, au Royaume-Uni, les Travellers ont souvent un accès limité aux consultations médicales car certains médecins refusent d'inscrire des patients qui ne leur fournissent pas une adresse permanente.

Orientations politiques

- De manière générale, les initiatives relatives au logement ne devraient pas favoriser la ségrégation et, plus important encore, ne devraient pas accroître l'isolement des groupes vulnérables. Il est primordial que les stratégies de lutte contre l'exclusion incluent également d'autres groupes vulnérables vivant dans la zone concernée.

- Une amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité de logements sociaux convenables pourrait servir d'instrument politique puissant afin de garantir de meilleures conditions de vie aux groupes vulnérables, en particulier dans les États membres de l'Europe centrale et orientale affichant une population rom élevée.
- La visibilité limitée des régions de taille réduite peut avoir une incidence sur le ciblage et l'allocation des ressources. Depuis 2003, les unités territoriales les plus petites de l'Union européenne [unités administratives locales (LAU) de niveaux 1 et 2] ne sont plus soumises à un contrôle officiel, ce qui complique l'analyse des unités territoriales plus petites telles que les campements roms. Une solution possible consisterait à mettre en correspondance les données tirées des indicateurs présents à la fois dans les enquêtes et dans les recensements.
- Il est important d'accorder la priorité aux actions destinées à améliorer les aspects relatifs à la privation de logement, qui sont étroitement liés à un mauvais état de santé. Des recherches supplémentaires s'avèrent nécessaires pour mettre en lumière le lien qui existe entre les conditions de logements et la santé des Roms.
- Il convient d'accorder un soutien renforcé aux médiateurs de santé roms: leur travail revêt une importance particulière étant donné le manque de services de santé dans les campements roms, les discriminations observées dans l'administration des traitements médicaux, l'attitude des Roms vis-à-vis des questions de santé et leur épidémiologie spécifique. Des cliniques mobiles pourraient constituer une solution rentable et à court terme en fournissant les soins de santé de base absolument nécessaires aux communautés de Roms isolées et défavorisées.
- Les procédures d'expulsion risquent d'entraîner une aggravation inexorable des conditions de logement des groupes roms. Il s'agit d'élaborer des lignes directrices ou des protocoles afin d'éviter ce scénario.
- Une des conditions clés préalables à la mise en œuvre des programmes ciblant la population rom consiste à disposer de données appropriées. À court terme, il est primordial d'améliorer et d'utiliser des enquêtes ciblées et spécialisées afin de documenter la situation de base et de surveiller les changements.

Informations complémentaires

Le rapport *Living conditions of the Roma: Substandard housing and health* est disponible en ligne à l'adresse suivant: <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef12021.htm> (version anglaise).

Pour de plus amples informations, veuillez envoyer un courrier électronique à Daniel Molinuevo, chargé de recherche, à dmo@eurofound.europa.eu